

Avis de constitution

SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE ASSA OVO » en abrégé « GSAO »

Siège Abidjan Bingerville quartier CEFAL, Lot 218,
Ilot 18

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15 Août 2023, et enregistrés au CEPICI le 07 Sept 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « GROUPE SCOLAIRE ASSA OVO »

en abrégé « GSAO »

Objet : La société a pour objet en Côte d'Ivoire :

Enseignement préscolaire et primaire ;

Et pour la réalisation de l'Objet social :

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Bingerville quartier CEFAL, Lot 218, Ilot 18

Dirigeant(s) M GNAMIEN N'GUESSAN CAMILLE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-10504 du 20/09/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°68043/GTCA/RC/2023 du 20/09/2023

